

Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

RS6285 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44596, 44588
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2023
Date d'échéance	27/03/2025

Certificateur(s)

LVSN · SIRET : 44057689000022

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
M2I	33354415300344	Former
SCRIBTEL FORMATION	39336786700024	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les entreprises s'appuient de plus en plus sur l'expertise de leurs collaborateurs salariés pour transmettre les savoirs en interne et le phénomène s'amplifie ces dernières années. Le développement de l'alternance joue un rôle important dans cette situation. Le tuteur est un professionnel de l'entreprise qui encadre l'apprenant et facilite la mise en œuvre des actions prévues en transmettant les savoir-faire et savoir-être de l'entreprise. Il accompagne l'alternant dans le cadre de divers contrats : contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, contrats d'insertion par l'emploi, stages pratiques en entreprises, emplois d'avenir. Le tuteur doit posséder les compétences requises pour assurer le suivi du tutoré dans le secteur d'activité en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé mais aussi développer celles en lien avec l'accueil des tutorés, l'organisation de parcours, la formation, l'évaluation et l'accompagnement dans l'insertion professionnelle. C'est un facilitateur d'intégration dans l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1 Structurer les différentes activités de tutorat afin que le tutoré acquière les compétences ciblées,
- C2 Identifier les parties prenantes pour créer les liens nécessaires afin d'aider le tutoré dans son apprentissage,
- C3 Construire l'ingénierie pédagogique de chaque situation de tutorat pour accompagner le tutoré dans son acquisition des compétences,
- C4 Accueillir le tutoré avec empathie en lui présentant son univers d'apprentissage et les activités qui lui sont proposées,
- C5 Evaluer l'action de tutorat afin de donner un feed-back factuel et constructif au tutoré sur sa progression et encourager sa motivation.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Une expérience en entreprise/établissement d'au moins 2 ans et/ou un titre ou diplôme de niveau 5

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Afin de garantir l'égalité de traitement des candidats, les jurys constitués devront respecter les principes de neutralité, probité et confidentialité.

Le jury est composé d'/de :

- Un représentant du certificateur (LVSN) en tant que président du jury n'ayant pas eu de rôle de formateur ou d'encadrant de l'action de formation et disposant de compétences dans le domaine,
- Deux professionnels dont la qualité est en lien avec la certification visée, extérieurs à l'organisme certificateur (absence de lien de subordination entre eux et LVSN) et à celui qui a assuré la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à délivrer la formation). Le jury de délivrance de la certification est responsable de l'octroi de la certification.

Base légale

Date de décision	27/03/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2025
Date de dernière délivrance possible	27/09/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS4115

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6285/>